

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

(1^{re} SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

Séance du Samedi 2 Avril 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Ouverture de la session (p. 2).
2. — Installation des secrétaires d'âge (p. 2).
3. — Décès de députés (p. 2).
4. — Remplacement de députés décédés (p. 2).
5. — Cessation du mandat et remplacement d'un député nommé membre du Gouvernement (p. 2).
6. — Nomination des vice-présidents, des questeurs et des secrétaires de l'Assemblée nationale (p. 2).
7. — Nomination de députés en mission temporaire (p. 2).

8. — Fin de la mission de députés (p. 2).
9. — Décisions du Conseil constitutionnel (p. 2).
10. — Dépôt et renvoi en commission de projet de loi (p. 3).
11. — Demandes de renvoi pour avis (p. 3).
12. — Communications de M. le président (p. 3).
13. — Démission d'un député (p. 3).
14. — Dépôt d'un projet de loi (p. 3).
15. — Dépôt de propositions de résolution (p. 3).
16. — Dépôt de rapports (p. 3).
17. — Dépôt d'un rapport sur la situation démographique de la France (p. 3).
18. — Ordre du jour (p. 3).

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à douze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

OUVERTURE DE LA SESSION

M. le président. Conformément au troisième alinéa de l'article 28 de la Constitution, je déclare ouverte la seconde session ordinaire de 1982-1983.

— 2 —

INSTALLATION DES SECRETAIRES D'AGE

M. le président. Aux termes de l'article 10 du règlement, à l'ouverture de la seconde session ordinaire, le président est assisté des six plus jeunes membres de l'Assemblée, qui remplissent les fonctions de secrétaire.

Je remercie ceux de nos collègues qui sont présents à mes côtés.

— 3 —

DECES DE DEPUTES

M. le président. J'ai le regret de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès de nos collègues Emile Bizet, député de la deuxième circonscription de la Manche, et Pierre Sauvaigo, député de la sixième circonscription des Alpes-Maritimes.

Je rendrai hommage à leur mémoire le mercredi 13 avril à quinze heures.

— 4 —

REMPLACEMENT DE DEPUTES DECEDES

M. le président. J'ai pris acte au *Journal officiel* du 11 février et du 2 mars 1983 des remplacements respectifs de M. Emile Bizet par M. René André et de M. Pierre Sauvaigo par M. Pierre Bachelet.

— 5 —

CESSATION DU MANDAT ET REMPLACEMENT D'UN DEPUTE NOMME MEMBRE DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai également pris acte au *Journal officiel* des 10 et 11 janvier 1983 :

D'une part, de la cessation le 8 janvier, à minuit, du mandat de député de M. Daniel Benoist, nommé membre du Gouvernement par décret du 8 décembre 1982 ;

Et, d'autre part, de son remplacement à partir du 9 janvier 1983 par M. Eugène Teisseire.

— 6 —

NOMINATION DES VICE-PRESIDENTS, DES QUESTEURS ET DES SECRETAIRES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires de l'Assemblée nationale.

Pour ces diverses fonctions, les présidents des groupes ont établi une liste commune de candidats qui a été affichée.

Je n'ai reçu aucune autre candidature.

En conséquence, je proclame, dans l'ordre de leur présentation :

Vice-présidents : MM. François Massot, Philippe Séguin, Jean Brocard, Guy Ducloné, Alain Chénard, Michel Suchod.

Questeurs : MM. Raoui Bayou, Christian Laurissegues, Roger Corrèze.

Secrétaires : MM. Jean-Michel Baylet, André Bellon, Claude Birraux, Jacques Brunhes, Germain Gengenwin, Antoine Gissinger, Daniel Goulet, Georges Hage, Alain Hauteœur, Jacques Mahéas, Martin Malvy, Michel Sapin.

Je constate que le bureau de l'Assemblée nationale est constitué.

Sa composition sera notifiée à M. le Président de la République, à M. le Premier ministre, à M. le président du Sénat et publiée au *Journal officiel*.

— 7 —

NOMINATION DE DEPUTES EN MISSION TEMPORAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre cinq lettres m'informant de ses décisions de placer des députés en mission temporaire dans le cadre des dispositions de l'article L. O. 144 du code électoral.

Ces nominations, publiées au *Journal officiel* des 18 et 29 janvier, 3 et 25 février 1983 concernent :

M. Jacques Badet, député de la Loire, en mission auprès du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'emploi ;

M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, en mission auprès du ministre des relations extérieures ;

M. Wilfrid Bertile, député de la Réunion, en mission conjointement auprès du ministre de l'urbanisme et du logement et du secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer ;

M. Louis Besson, député de la Savoie, en mission auprès du ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire ;

M. Pierre Prouvost, député du Nord, en mission auprès de lui.

— 8 —

FIN DE LA MISSION DE DEPUTES

M. le président. Par lettres des 27 décembre 1982, 24 février et 23 mars 1983, M. le Premier ministre m'a informé que les missions temporaires précédemment confiées, en application de l'article L. O. 144 du code électoral, à M. Claude Germon, député de l'Essonne, à Mme Ghislaine Toutain, député de Paris, à M. Alain Vivien, député de la Seine-et-Marne, à M. Jean Oehler, député du Bas-Rhin et M. Alex Raymond, député de la Haute-Garonne, avaient pris fin respectivement les 1^{er} décembre, 16 décembre 1982, 1^{er} mars et 24 mars 1983.

— 9 —

DECISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Conseil constitutionnel a publié :

Au *Journal officiel* du 29 décembre 1982, sa décision concernant la loi relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante députés et plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

Au *Journal officiel* du 30 décembre 1982, sa décision concernant la loi de finances pour 1983.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

Au *Journal officiel* du 31 décembre 1982 :

1^o Sa décision concernant la loi d'orientation des transports intérieurs.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

2^o Sa décision concernant la loi de finances rectificative pour 1982.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

Au *Journal officiel* du 13 janvier 1983, sa décision concernant la loi modifiant certaines dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

Au *Journal officiel* du 15 janvier 1983 :

1° Sa décision concernant la loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante sénateurs et plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

2° Sa décision concernant la loi relative au statut général des fonctionnaires.

Ce texte lui avait été déféré par plus de soixante sénateurs en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

— 10 —

DEPOT ET RENVOI EN COMMISSION DE PROJETS DE LOI

M. le président. En application de l'article 83, alinéa 2, du règlement, le Gouvernement m'a demandé, pendant l'intersession, le renvoi à l'examen des commissions permanentes compétentes de treize projets de loi.

En conséquence, et sous réserve de l'application éventuelle de l'article 31 du règlement, ont été renvoyés :

A la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

Le projet de loi portant mise en œuvre de la directive du Conseil des communautés européennes du 14 février 1977 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'établissement (n° 1373) ;

Le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public (n° 1375) ;

Le projet de loi sur l'enseignement de la danse (n° 1376) ;

Le projet de loi portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse (n° 1384) ;

Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 82-108 du 30 janvier 1982 relative aux contrats de solidarité des collectivités locales (n° 1385) ;

A la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, le projet de loi adaptant le code des assurances (partie législative) à la directive n° 79-267 du Conseil des communautés européennes (n° 1372) ;

A la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Le projet de loi définissant la location-accession à la propriété immobilière (n° 1382) ;

Le projet de loi relatif à la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe (n° 1383) ;

Le projet de loi portant droits et obligations des fonctionnaires (n° 1386) ;

Le projet de loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (n° 1387) ;

Le projet de loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (n° 1388) ;

A la commission de la production et des échanges :

Le projet de loi relatif à la sécurité des consommateurs et modifiant diverses dispositions de la loi du 1^{er} août 1905 (n° 1377) ;

Le projet de loi relatif aux enquêtes publiques (n° 1381).

Ces projets ont été imprimés et distribués.

— 11 —

DEMANDES DE RENVOI POUR AVIS

M. le président. La commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République demande à donner son avis sur :

1° Le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public (n° 1375) ;

2° Le projet de loi relatif aux transferts de propriétés d'entreprises du secteur public au secteur privé (n° 1193) ;

3° Le projet de loi relatif à la sécurité des consommateurs et modifiant diverses dispositions de la loi du 1^{er} août 1905 (n° 1377) ;

4° Le projet de loi relatif aux enquêtes publiques (n° 1381).

— 12 —

COMMUNICATIONS DE M. LE PRESIDENT

M. le président. Je rappelle qu'en ce qui concerne le renouvellement des commissions les candidatures doivent être déposées cet après-midi, avant dix-huit heures, pour les six commissions permanentes, et mardi 5 avril, avant douze heures, pour la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

Pour l'élection de leurs bureaux, les commissions permanentes se réuniront mardi 5 avril à dix heures, et la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée, le même jour, à dix-sept heures.

Par ailleurs, la conférence des présidents se réunira le mardi 5 avril à douze heures et le bureau le mercredi 6 avril, à douze heures.

— 13 —

DEMISSION D'UN DEPUTE

M. le président. J'ai reçu de M. Gilbert Le Bris, député de la huitième circonscription du Finistère, une lettre m'informant qu'il se démettait de son mandat de député.

Acte est donné de cette démission qui sera notifiée à M. le Premier ministre.

— 14 —

DEPOT D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi portant ratification des ordonnances relatives au territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 1379, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 15 —

DEPOT DE PROPOSITIONS DE RESOLUTION

M. le président. J'ai reçu de M. Alain Madelin une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles se sont accomplis les actes de violence en Corse depuis le 10 mai 1981.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 1374, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

J'ai reçu de MM. Georges Mesmin et Francis Geng une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les modifications décidées depuis mai 1981 dans le mode de calcul du nombre des chômeurs en France et les corrections nécessaires à y apporter pour l'information impartiale des Français dans ce domaine.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 1378, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

J'ai reçu de M. Claude Birraux une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'industrie automobile française.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 1382, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

— 16 —

DEPOT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Pierre Bernard un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi adopté par le Sénat concernant les préparateurs en pharmacie (n° 899).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1380 et distribué.

J'ai reçu de M. Amédée Renault un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi rendant applicables le code pénal, le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives dans les territoires d'outre-mer (n° 1027).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1389 et distribué.

J'ai reçu de M. Pierre Bourguignon un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la 4^e directive adoptée par le Conseil des communautés européennes le 25 juillet 1978 (n° 1345).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1390 et distribué.

J'ai reçu de M. Gilbert Mitterrand un rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi relatif au développement de certaines activités d'économie sociale (n° 1154).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1391 et distribué.

J'ai reçu de M. Dominique Frelaut un rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi modifiant certaines dispositions du code général des impôts relatives à la garantie du titre des matières d'or, d'argent et de platine (n° 1078).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1393 et distribué.

J'ai reçu de M. Raymond Douyère un rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi adaptant le code des assurances (partie législative) à la directive n° 79-267 du Conseil des communautés européennes (n° 1372).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1394 et distribué.

J'ai reçu de M. Joseph Pinard un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi modifiant les articles L. 417 et L. 418 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (n° 1326).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 1395 et distribué.

— 17 —

DEPOT D'UN RAPPORT
SUR LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances, le onzième rapport sur la situation démographique de la France.

Ce rapport sera distribué.

— 18 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mardi 5 avril 1983, à seize heures, première séance publique :

Nomination de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ;

Fixation de l'ordre du jour.

Ensuite, conformément à la lettre du 29 mars 1983 de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, qui a été adressée à chacun d'entre vous, l'Assemblée commencera ses travaux législatifs avec l'examen des projets suivants.

Discussion du projet de loi n° 1078 modifiant certaines dispositions du code général des impôts relatives à la garantie du titre des matières d'or, d'argent et de platine (rapport n° 1393 de M. Dominique Frelaut, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ;

Discussion du projet de loi n° 1372 adaptant le code des assurances (partie Législative) à la direction n° 79-267 du Conseil des communautés européennes (rapport n° 1394 de M. Raymond Douyère, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat n° 899, concernant les préparateurs en pharmacie (rapport n° 1380 de M. Pierre Bernard, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ;

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi n° 1345 relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la 4^e directive adoptée par le Conseil des communautés européennes le 25 juillet 1978 (rapport n° 1390 de M. Pierre Bourguignon, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ;

Discussion du projet de loi n° 1027 rendant applicables le code pénal, le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives dans les territoires d'outre-mer (rapport n° 1389 de M. Amédée Renault, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à douze heures dix.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

Errata.

I. — Au compte rendu intégral de la troisième séance
du 15 décembre 1982.

LOI DE FINANCES POUR 1983

Page 8380, 1^{re} colonne, 10^e alinéa (VII), au début de la troisième ligne :

Au lieu de : « taux ou droit d'apport »,

Lire : « taux du droit d'apport ».

Page 8396, 2^e colonne, 6^e alinéa (6), 3^e ligne :

Au lieu de : « article 63 undecies »,

Lire : « article 163 undecies ».

Page 8404, 1^{re} colonne, article 62 bis, avant-dernière ligne du tableau :

Au lieu de : « à 199 000 habitants »,

Lire : « à 199 999 habitants ».

II. — Au compte rendu intégral de la séance
du 18 décembre 1982.

TRANSPORTS INTÉRIEURS

Page 8436, 1^{re} colonne, article 17 :

Au lieu de :

« Le conseil national des transports est composé de représentants du Parlement et des collectivités territoriales, des entreprises qui participent aux opérations de transport, des salariés de ces entreprises, des différentes catégories d'usagers, de l'Etat et de personnalités désignées en raison de leur compétence. »

Lire ainsi les six premiers alinéas de cet article :

« Le conseil national des transports est composé de représentants :

« — du Parlement et des collectivités territoriales ;

« — des entreprises qui participent aux opérations de transport ;

« — des salariés de ces entreprises ;
« — des différentes catégories d'usagers ;
« — de l'Etat,

et de personnalités désignées en raison de leur compétence. »

Page 8441, 1^{re} colonne, amendement n° 50 :

Au lieu de :

« Après le sixième alinéa de l'article 29, ... ».

Lire ainsi le début de cet amendement :

« Après le septième alinéa de l'article 29, ... ».

III. — Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 18 décembre 1982.

LOI DE FINANCES POUR 1983

Page 8536, 1^{re} colonne, article 15 bis :

Mettre des guillemets à la fin du troisième alinéa du 1^{er} paragraphe 1^{er} de cet article.

Page 8533, 2^e colonne, et page 8537, 1^{re} colonne, article 17 :

Supprimer les numéros « I », « II », « III » et « IV » respectivement au début des premier, deuxième, quatrième et septième alinéas de cet article.

Page 8538, 2^e colonne, article 26, paragraphe I, dans la colonne : « Taux de la majoration » du tableau, à la fin de ce paragraphe :

Au lieu de : « 793,3 »,

Lire : « 793,5 ».

Page 8540, 2^e colonne, dans la colonne « Evaluations pour 1983 » :

Au lieu de : « 385 695 000 »,

Lire ainsi le total de la rubrique 5 : « 385 685 000 ».

Page 8544, 1^{re} colonne, paragraphe II (de l'article 35) :

Au lieu de : « Ordre de la Libération 145 947 »,

Lire : « Ordre de la Libération — 145 947 ».

Page 8546, 1^{re} colonne, article 52 bis, paragraphe III, premier alinéa, à la fin de cet alinéa :

Au lieu de la référence : « I »,

Lire la référence : « II ».

Page 8547, 1^{re} colonne, article 53, paragraphe III :

Lire ainsi la deuxième phrase du premier alinéa de ce paragraphe : « Les experts-comptables, les comptables agréés, les sociétés membres de l'ordre et les experts-comptables stagiaires autorisés exercent, sous leur responsabilité, une mission de surveillance sur chaque dossier et délivrent le visa mentionné au premier alinéa de l'article 1649 quater D du code général des impôts, dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé du budget. »

Page 8550, 1^{re} colonne, article 62 bis, dans le tableau à la fin de cet article :

Au lieu de : « Communes de 100 000 à 199 000 habitants... »,

Lire ainsi le début de l'avant-dernière ligne de ce tableau : « Communes de 100 000 à 199 999 habitants... ».

Page 8550, 2^e colonne, article 62 sexies :

Au lieu de : « Les articles L. 234-6 et L. 243-7 »,

Lire ainsi ces références : « Les articles L. 234-6 et L. 234-7 ».

IV. — Au compte rendu intégral de la deuxième séance du 18 décembre 1982.

DEUXIEME LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1982

Page 8558, 1^{re} colonne, 2^e alinéa (5), 4^e ligne :

Au lieu de : « 238 bis EA II »,

Lire : « 238 bis HA II ».

V. — Au compte rendu intégral de la séance du 21 décembre 1982.

ORGANISATION DES RÉGIONS DE GUADELOUPE, DE GUYANE, DE MARTINIQUE ET DE LA RÉUNION

Page 8591, 2^e colonne, article 17, 1^{er} alinéa, dernière ligne :

Au lieu de : « 33 et 44 »,

Lire : « 33 et 34 ».

Cessation du mandat et remplacement d'un député nommé membre du Gouvernement.

Vu l'article 23 de la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, notamment son article premier, et l'article L. O. 153 du code électoral ;

Vu le décret du 8 décembre 1982 publié au *Journal officiel* du 9 décembre 1982 relatif à la composition du Gouvernement,

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 8 janvier 1983 à minuit, du mandat de député de M. Daniel Benoist, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées.

Par une communication de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, M. le président de l'Assemblée nationale a été informé que M. Daniel Benoist, député de la première circonscription de la Nièvre, est remplacé, jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale, par M. Eugène Teisre.

Remplacement de députés décédés.

I. — Par une communication du 9 février 1983 de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, M. le président de l'Assemblée nationale a été informé que M. Emile Bizet, député de la 2^e circonscription de la Manche, décédé le 8 février 1983, est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. René André.

II. — Par une communication du 1^{er} mars 1983 de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, M. le président de l'Assemblée nationale a été informé que M. Pierre Sauvaigo, député de la 6^e circonscription des Alpes-Maritimes, décédé le 28 février 1983, est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. Pierre Bachelet.

Bureau de l'Assemblée nationale.

A la suite de la nomination des vice-présidents, questeurs et secrétaires, à laquelle l'Assemblée nationale a procédé dans sa séance du 2 avril 1983, son bureau se trouve ainsi composé :

Président.

M. Louis Mermaz.

Vice-présidents.

MM. François Massot, Philippe Séguin, Jean Brocard, Guy Ducloné, Alain Chénard, Michel Suchod.

Questeurs.

MM. Raoul Bayou, Christian Laurisergues, Roger Corrèze.

Secrétaires.

MM. Jean-Michel Baylet, André Bellon, Claude Birraux, Jacques Brunhes, Germain Gengenwin, Antoine Glasinger, Daniel Goulet, Georges Hage, Alain Hauteœur, Jacques Mshéas, Martin Malvy, Michel Sapin.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le mardi 5 avril 1983, à douze heures, dans les salons de la présidence.

Composition des groupes.

Rappel des modifications intervenues pendant l'intersession.

I. — GROUPE SOCIALISTE

Journal officiel (Lois et décrets) des 10 et 11 janvier 1983 (266 membres au lieu de 267) : supprimer le nom de M. Daniel Benoist.

Journal officiel (Lois et décrets) du 19 janvier 1983 (267 membres au lieu de 266) : ajouter le nom de M. Eugène Teisseire.

II. — GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

Journal officiel (Lois et décrets) du 11 février 1983 (apparentés aux termes de l'article 19 du règlement) (10 membres au lieu de 11) : supprimer le nom de M. Emile Bizet.

Journal officiel (Lois et décrets) du 2 mars 1983 (76 membres au lieu de 79) : supprimer le nom de M. Pierre Sauvaigo.

Journal officiel (Lois et décrets) du 11 mars 1983 (79 membres au lieu de 78) : ajouter le nom de M. Pierre Bachelet.

Journal officiel (Lois et décrets) du 1^{er} avril 1983 (apparentés aux termes de l'article 19 du règlement) (9 membres au lieu de 10) : supprimer le nom de Mme Florence d'Harcourt.

III. — GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Journal officiel (Lois et décrets) du 31 mars 1983 (apparentés aux termes de l'article 19 du règlement) (12 membres au lieu de 11) : ajouter le nom de M. Adrien Zeller.

IV. — LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE

Journal officiel (Lois et décrets) des 10 et 11 janvier 1983 (9 au lieu de 8) : ajouter le nom de M. Eugène Teisseire.

Journal officiel (Lois et décrets) du 19 janvier 1983 (8 au lieu de 9) : supprimer le nom de M. Eugène Teisseire.

Journal officiel (Lois et décrets) du 11 février 1983 (9 au lieu de 8) : ajouter le nom de M. René André.

Journal officiel (Lois et décrets) du 2 mars 1983 (10 au lieu de 9) : ajouter le nom de M. Pierre Bachelet.

Journal officiel (Lois et décrets) du 11 mars 1983 (9 au lieu de 10) : supprimer le nom de M. Pierre Bachelet.

Journal officiel (Lois et décrets) du 31 mars 1983 (8 au lieu de 9) : supprimer le nom de M. Adrien Zeller.

Journal officiel (Lois et décrets) du 1^{er} avril 1983 (9 au lieu de 8) : ajouter le nom de Mme Florence d'Harcourt.

Liste des membres des groupes.

(Journal officiel [Lois et décrets] du 2 avril 1983.)

GROUPE SOCIALISTE
(267 membres.)

MM. Maurice Adevah-Pouf, Jean-Marie Alaize, Jean Anclant, Robert Aumont, Jacques Badet, Jean-Pierre Balligand, Georges Bally, Gérard Bapt, Bernard Bardin, Claude Bartolone, Philippe Bassinet, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Beaufils, Jean Beaufort, Guy Bèche, Jacques Becq, Roland Belx, André Bellon, Jean-Michel Belorzev, Serge Bellrame, Georges Benediti, Jean-Jacques Benetière, Michel Bérégovoy, Jean Bernard, Pierre Bernard, Roland Bernard, Michel Berson, Wilfrid Bertille, Louis Besson, André Billardon, Alain Billon, Paul Bladt, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), René Bourget, Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Maurice Briand, Alain Brune, André Brunel, Robert Cabé, Mme Denise Cacheux, MM. Jacques Cambolive, Roland Carraz, Michel Cartelet, Raoul Cartraud, Jean-Claude Cassalng, Laurent Cathala, Robert de Caumont, Guy Chanfrault, Robert Chapel, Gilles Charpentier, Michel Charzat, Albert Chaubard, Guy-Michel Chauveau, Alain Chénard, Daniel Chevallier, Didier Chouat, Michel Coffineau, Georges Colin, Gérard Collob, Jean-Hugues Colonna, Mme Nelly Commergnat, MM. Lucien Couqueberg, Louis Darinot, Pierre Dassonville, Marcel Dehoux, Bertrand Delanoë, André Delehedde, Henry Delis'le, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Paul Desgranges, Jean-Claude Dessein, Jean-Pierre Destrade, Paul Dhaille, Yves Dolio, Raymond Douyère, René Drouin, Hubert Dubedout, Roland Dumas, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Mme Lydie Dupuy, MM. Guy Durbec, Jean-Paul Durieux, Roger Duroure, Job Durupt, Manuel Escutia, Claude Estier, Claude Evin, Alain Faugaret, Mme Berthe Flévet, MM. Jacques Fleury, Jacques Floch, Roland Florian, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Pierre Fourré, Mme Martine Frachon, MM. Georges Frèche, Jean-Pierre Gabarrou, René Gaillard, Jean Gallat, Max Gallo, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Mme Françoise Gaupard, MM. Jean

Galat, Claude Germon, Joseph Gourmelon, Christian Goux, Hubert Guze, Gérard Guze, Léo Grézard, Pierre Guidoni, Jacques Guyard, Gérard Haesebroeck, Alain Hauteceur, Kléber Haye, Gérard Houteer, Roland Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Jean Ibanès, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Jagoret, Frédéric Jaiton, Marcel Join, Noël Joseph, Lionel Jospin, Charles Josselin, Alain Journet, Pierre Joxe, Jean-Pierre Kucheida, Georges Labazée, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, André Laignel, Michel Lambert, Louis Lareng, Roger Lassaie, André Laurent, Christian Laurisergues, Jacques Lavédrine, Georges Le Baill, Gilbert Le Bris, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Drian, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Gars, André Lejeune, Guy Lengagne, Jean-Jacques Leonetti, François Loncle, André Lotte, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandaia, Robert Malgras, Martin Malvy, Philippe Marchand, Roger Mas, Marius Masse, Marc Massion, François Massot, Jacques Mellick, Joseph Menga, Louis Mermaz, Pierre Métals, Charles Metzinger, Claude Michel, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel Moccour, Mme Christiane Mora, MM. Paul Moreau, François Mortalette, Louis Moulinet, Jean Natiez, Mmes Véronique Neiertz, Paulette Nevoux, MM. Arthur Notebart, Jean-André Oehler, René Olmeta, Pierre Ortet, Mmes Jacqueline Osselin, Marie-Thérèse Patriat, MM. François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Paul Perrier, Rodolphe Pesce, Jean Feuziat, Louis Philibert, Christian Pierret, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Jean Poperen, Jean-Claude Porthault, Maurice Pourchon, Henri Prat, Pierre Prouvest, Jean Proveux, Mme Eliane Provost, MM. Jean-Jack Queyranne, Paul Quillès, Noël Ravassard, Alex Raymond, Amédée Renault, Alain Richard, Louis Robin, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, René Rouquet, Roger Rouquette, Jean Rousseau, Michel Sainte-Marie, Philippe Sanmarco, Jean-Pierre Santa Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarre, Nicolas Schiffler, Bernard Schreiner, Gilbert Sénès, Mme Odile Sicard, M. René Souchon, Mmes Renée Soum, Marie-Joséphine Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Dominique Taddel, Yves Tavernier, Eugène Teisseire, Jean-Michel Testu, Clément Théaudin, Luc Tinseau, Yvon Tondon, Mme Ghislaine Toutain, MM. Edmond Vacant, Guy Vadepied, Jean Valroff, Bruno Vennin, Marc Verdon, Joseph Vidal, Bernard Villette, Alain Vivien, Hervé Vouillot, Marcel Wacheux, Claude Wilquin, Jean-Pierre Worms.

Le président du groupe,
PIERRE JOXE.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.
(19 membres.)

MM. Nicolas Alfonsi, Jean-Michel Baylet, Alain Bonnet, Elie Castor, Aimé Césaire, Mme Colette Chaigneau, MM. Jean-Pierre Defontaine, Jean Duprat, Paul Duraffour, Maurice Faure, Jean Giovannelli, Jean-François Hory, Mme Gisèle Halimi, MM. Raymond Julien, Jean-Paul Luisi, Albert Pen, Roch Pidjot, Jean Rigal, Jean Zuccarelli.

GROUPE RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE
(79 membres.)

MM. Vincent Ansquer, Emmanuel Aubert, Pierre Bachelet, Michel Barnier, Pierre Bas, Jacques Baumel, Christian Bergelin, Bruno Bourg-Broc, Benjamin Briat, Jean-Charles Cavalli, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Paul Charlé, Serge Charles, Gérard Chasseguat, Jacques Chirac, Michel Cointat, Maurice Cornette, Roger Corréze, Maurice Couve de Murville, Michel Debré, Georges Delatre, André Durr, Jean Falala, François Fillon, Roger Fossé, Jean Foyer, Robert Galley, Pierre Gascher, Henri de Gastines, Antoine Gissingier, Jean-Louis Goaduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Charles Haby, Jean Hamelin, Mme Nicole de Hautecloque, MM. Michel Inchauspé, Didier Julia, Gabriel Kasperlet, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, René La Combe, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Marc Lauriol, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Jacques Marella, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Messmer, Charles Miossec, Jean Narquin, Michel Noir, Roland Peyngesser, Régis Perbet, Michel Péricard, Camille Petit, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean de Préaumont, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Tatiha Saimon, Hyacinthe Santoni, Philippe Séguin, Germain Sprauer, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vulliaume, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

Le président du groupe,
CLAUDE LABBÉ.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.
(9 membres.)

MM. Pierre de Benouville, Pierre-Bernard Cousié, Marcel Dassault, Xavier Deniau, Edouard Frédéric-Dupont, Pierre Godéfroy, Jacques Médecin, Mme Hélène Missoffe, M. Lucien Richard.

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE
(52 membres.)

MM. Edmond Alphandéry, François d'Aubert, Jacques Barrot, Henri Baudouin, Henri Bayard, Jean Bégaoui, Claude Birraux, Jacques Blanc, Christian Bonnet, Loïc Bouvard, Jean Briane, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Pascal Clément, Jean-Marie Dailliet,

Georges Delfosse, Charles Deprez, Jean Desanlis, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Adrien Durand, Charles Fèvre, Jean-Paul Fuchs, Gilbert Cantier, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, René Haby, Emmanuel Hamel, Emile Koehl, François Léotard, Roger Lestas, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Joseph-Henri Maujoui du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Méhalgnier, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, M. Michel d'Ornano, Francisque Perrut, Jean Proriot, André Rossinot, Yves Sautier, Jean Seittlinger, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi, Olivier Stirn, Claude Wolff.

Le président du groupe,
JEAN-CLAUDE GAUDIN.

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement.
(12 membres.)

MM. Raymond Barre, Marcel Bigeard, Albert Brochard, Marcel Esdras, Jacques Fouchier, François d'Harcourt, Maurice Ligot, Gilbert Mathieu, Paul Pernin, Jean Rigaud, Victor Sablé, Adrien Zeller.

GROUPE COMMUNISTE
(43 membres.)

MM. Gustave Ansart, François Asensi, Paul Balmigère, Jean-Jacques Barthe, Alain Bocquet, Jacques Brunhes, Georges Bustin, Paul Chomat, Jean Combasteil, Michel Couillet, Guy Ducoloné, André Duroméa, Lucien Dutard, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Dominique Frelaut, Edmond Garcin, Mme Colette Goeurlot, MM. Georges Hage, Guy Hermier, Mmes Adrienne Horvath, Muguette Jacquaint, MM. Parfait Jans, Jean Jarosz, Emile Jourdan, André Lajoinie, Joseph Legrand, Daniel Le Meur, Louis Maisonnat, Georges Marchais, Roland Mazoin, Paul Mercieca, Robert Montdargent, Maurice Nilès, Louis Odru, Vincent Porelli, Roland Renard, René Rieubon, Jacques Rimbault, Emile Roger, André Soury, André Tourné, Théo Vial-Massat, Pierre Zarka.

Le président du groupe,
ANDRÉ LAJOINIE.

Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement.
(1 membre.)

M. Ernest Moutoussamy.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE
(9 membres.)

MM. René André, André Audinot, Jean-Guy Branger, Jean Fontaine, Mme Florence d'Harcourt, M. Xavier Hunault, Jean Juventin, Jean Royer, Maurice Sergheraert.

Démission d'un député.

Dans sa séance du samedi 2 avril 1983, l'Assemblée nationale a pris acte de la démission de M. Gilbert Le Bris, député de la huitième circonscription du Finistère.

Modification à la composition des groupes.
(Journal officiel, Lois et décrets, du 3 avril 1983.)

GROUPE SOCIALISTE
(266 membres au lieu de 287.)

Supprimer le nom de M. Gilbert Le Bris.

Organismes extraparlimentaires.

I. — GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A LA SITUATION DE CERTAINS PRODUCTEURS D'EAUX-DE-VIE

En application de l'article 2 de l'arrêté du 9 novembre 1982, M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 20 janvier 1983, M. François d'Harcourt membre de cet organisme, en remplacement de M. Michel d'Ornano.

II. — COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

En application de l'article 4 du décret n° 83-132 du 23 février 1983, M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 24 mars 1983, M. Léo Grézard pour siéger dans cet organisme.

Composition des six commissions permanentes.
(Art. 37 et 25 du règlement.)

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

MM. Jean-Marie Alaize, Vincent Anquer, Pierre Bachelet, Jacques Badet, Bernard Bardin, Jacques Barrot, Claude Bartolone, Pierre Bas, Jean-Claude Bateux, Henri Bayard, Jean-Michel Baylet, Jean Beaufort, Jacques Beq, Jean-Michel Belorgey, Georges Benedetti, Pierre Bernard, Louis Besson, Alain Billon, Jacques Blanc, Alain Bocquet, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Bruno Bourg-Broc, Benjamin Brial, Jean Briane, Jacques Brunhes, Jean-Claude Cassaing, Laurent Cathala, Aimé Césaire, Jacques Chaban-Delmas, Mme Colette Chaigneau, MM. Guy Chanfrault, Daniel Chevallier, Jacques Chirac, Didier Chouat, Michel Coffineau, Gérard Collomb, Jean-Hugues Colonna, Lucien Couqueberg, Marcel Dehoux, Georges Delfosse, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Yves Dollo, Roland Dumas, André Durr, Job Durupt, Claude Evin, Jean Falala, Mmes Martine Frachon, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean-Paul Fuchs, Marcel Garrouste, Pierre Gascher, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, Jean Giovannelli, Antoine Gissinger, Pierre Godefroy, Jacques Guyard, Charles Haby, René Haby, Gérard Haesebroeck, Georges Hage, Guy Hermier, Mmes Marie Jacq, Muguette Jacquaint, MM. Emile Koehl, Jean Laborde, Louis Lareng, André Laurent, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Lecuir, MM. Robert Le Foll, Jean Le Gars, Joseph Legrand, François Loncle, Georges Marchais, Joseph-Henri Maujoui du Gasset, Charles Metzinger, Charles Miossec, Mme Hélène Missoffe, MM. Louis Moulinet, Jean Narquin, Roland Nungesser, Jean-André Oehler, René Olmeta, Pierre Ortet, Mme Jacqueline Osselin, MM. Jean-Pierre Pénicaut, Michel Péricard, Francisque Perrut, Rodolphe Pesce, Camille Petit, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean Proriot, Jean Proveux, Mme Eliane Provost, MM. Jean-Jack Queyranne, Roland Renard, André Rossinot, Michel Sainte-Marie, Hyacinthe Santoni, Jacques Santrot, Yves Sautier, Nicolas Schiffler, Bernard Schreiner, Mme Marie-Josèphe Sublet, MM. Jean-Pierre Sueur, Eugène Teisseire, Jean-Michel Testu, Clément Théaudin, André Tourné, Mme Ghislaine Toutain, MM. Bernard Villette, Pierre Zarka.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MM. Maurice Adevah-Pœuf, François Asensi, André Audinot, Raymond Barre, Jacques Baumel, André Bellon, Michel Bérégovoy, Roland Bernard, Wilfrid Bertile, Christian Bonnet, Georges Bustin, Elie Castor, Maurice Couve de Murville, André Delehedde, Xavier Deniau, Paul Dhaille, Hubert Dubedout, Mme Lydie Dupuy, MM. Paul Duraffour, Manuel Escutia, Claude Estier, Alain Faugaret, Maurice Faure, Jean-Pierre Fourné, Edouard Frédéric-Dupont, Max Gallo, Georges Gorse, Pierre Guidoni, François d'Harcourt, Pierre Jagoret, Noël Joseph, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Didier Julia, Raymond Julien, Jean Juventin, Gabriel Kaspereit, Pierre Lagorce, Guy Lengagne, François Léotard, Jean de Lipkowski, Alain Madelin, Jacques Mahéas, Claude-Gérard Marcus, Jacques Mellick, Louis Mermaz, Robert Montdargent, Mmes Véronique Neiertz, Paulette Nevoux, MM. Arthur Notebart, Louis Odru, Paul Pernin, Alain Peyrefitte, Bernard Poignant, Pierre Raynal, Jean Rigal, Jean Rousseau, Philippe Sanmarco, Jean Seittlinger, Olivier Stirn, Guy Vade-pied, Théo Vial-Massat.

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

MM. Robert Aumont, Henri Baudouin, Jean Beauvils, Roland Beix, Pierre de Bénouville, Marcel Bigeard, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Loïc Bouvard, Jean-Guy Branger, Jean Brocard, Roland Carraz, Guy-Michel Chauveau, Jean Combasteil, Roger Corrèze, Jean-Marie Daillet, Louis Darinot, Pierre Dassonville, Georges Delâtre, Charles Deprez, Jean-Claude Desseln, Jacques Dominati, Jean Duprat, Guy Durbec, Lucien Dutard, François Fillon, Georges Frèche, Pierre Garmendia, HENDI de Gastines, Jean Gatel, Daniel Goulet, Joseph Gourmelon, Hubert Guoze, Mmes Florence d'Harcourt, Nicole de Hauteclocque, MM. Xavier Hunault, Jacques Huyghues des Etages, Gérard

Istace, Marcel Join, Emile Jourdan, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Jacques Lavédrine, Bernard Lefranc, André Lejeune, Jean-Jacques Léonetti, Jean-Paul Luisi, Bernard Madrelle, Marius Masse, Pierre Mauger, Georges Mesmin, Maurice Nilés, Mme Marie-Thérèse Patrat, MM. Louis Philibert, Alex Raymond, Lucien Richard, Jacques Rimbault, Louis Robin, René Souchon, Luc Tinseau, Edmond Vacant, Marc Verdon.

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU PLAN

MM. Edmond Alphandery, Jean Anciant, François d'Aubert, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Michel Barnier, Guy Bèche, Serge Beltrame, Jean-Jacques Benetière, Christian Bergelin, Michel Berson, Alain Bonnet, Michel Charzat, Alain Chénard, Paul Chomat, Michel Couillet, Albert Denvers, Raymond Douyère, Jean-Louis Dumont, Pierre Forgues, Roger Fossé, Dominique Frelaut, Gilbert Gantier, Claude Germon, Christian Goux, Emmanuel Hamel, Michel Inchauspé, Parfait Jans, Charles Josselin, Alain Journet, André Laignel, Jean-Yves Le Drian, Maurice Ligot, Martin Malvy, Jacques Marette, Marc Massion, Paul Mercieca, Philippe Mestre, François Mortelette, Jean Natiez, Albert Pen, Michel Noir, Christian Pierret, Jean-Paul Planchou, Maurice Pourchon, Jean de Préaumont, Pierre Prouvost, René Rieubon, Jean-Paul de Rocca Serra, Alain Rodet, Jean Royer, Jean-Pierre Soisson, Mme Renée Soum, MM. Germain Sprauer, Dominique Taddei, Yves Tavernier, Georges Tranchant, Alain Vivien, Robert-André Vivien, Hervé Vouillot, Claude Wilquin, Adrien Zeller.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

MM. Nicolas Alfonsi, Emmanuel Aubert, Jean-Jacques Barthe, Jean-Marie Bockel, Gilbert Bonnemaizon, Pierre Bourguignon, Maurice Briand, Mme Denise Cacheux, MM. Jean-Marie Caro, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Gilles Charpentier, Pascal Clément, Bertrand Delanoé, Guy Ducloné, Marcel Esdras, Jacques Fleury, Jacques Floch, Jean Fontaine, Raymond Forni, Jean Foyer, Edmond Garcin, Mme Françoise Gaspard, MM. Gérard Gouzes, Olivier Guichard, Mme Gisèle Halimi, MM. Alain Hauteœur, Jean-François Hory, Gérard Houteer, Pierre-Charles Krieg, Georges Labazée, Marc Lauriol, Daniel Le Meur, André Lotte, Louis Maisonnat, Raymond Marcellin, Philippe Marchand, François Massot, Joseph Menga, Pierre Messmer, Jean-Pierre Michel, Charles Millon, Ernest Moutoussamy, Michel d'Ornano, Roch Pidjot, Jean Poperen, Amédée Renault, Alain Richard, Jacques Roger-Machart, René Rouquet, Roger Rouquette, Michel Sapin, Philippe Séguin, Maurice Sergheraert, Bernard Stasi, Michel Suchod, Pierre Tabanou, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Claude Wolff, Jean-Pierre Worms, Jean Zuccarelli.

COMMISSION DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES

MM. René André, Gustave Ansart, Georges Bally, Paul Balmigère, Philippe Bassinet, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Bégault, Jean Bernard, André Billardon, Claude Birraux, Paul Bladt, Jean-Claude Bois, René Bourget, Jean-Pierre Braine, Albert Brochard, Alain Brune, André Brunet, Robert Cabé, Jacques Cambolive, Michel Carlelet, Raoul Cartraud, Robert de Caumont, Jean-Charles Cavallé, Robert Chapuis, Gérard Chasseguet, Albert Chaubard, Michel Cointat, Georgea Colin, Mme Nelly Commergnat, MM. Maurice Cornette, Pierre-Bernard Cousté, Marcel Dassault, Jean-Pierre Defontaine, Henry Delisle, Jean Desanlis, Jean-Paul Desgranges, Jean-Pierre Destrade, Maurice Doussset, René Drouin, Dominique Dupilet, Adrien Durand, Jean-Paul Durieux, André Duroméa, Roger Duroure, Charles Fèvre, Mme Berthe Fiévet, MM. Robert Florian, Jacques Fouchier, Jean-Pierre Gabarrou, René Gaillard, Jean Gallet, Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Mme Colette Gœuriot, MM. Léo Grézar, François Grussenmeyer, Jean Hamelin, Kléber Haye, Mme Adrienne Horvath, MM. Roland Huguet, Jean Ibanès, Frédéric Jalton, Jean Jarosz, Jean-Pierre Kucheida, Claude Labbé, Jean Lacombe, René La Combe, André Lajoinie, Michel Lambert, Roger Lassale, Christian Laurissergues, Georgea Le Baill, Roger Lestas, Guy Malandain, Robert Malgras, Roger Mas, Jean-Louis Masson, Gilbert Mathieu, Alain Mayoud, Roland Mazoin, Jacques Médecin, Pierre Méhaignerie, Pierre Métais, Pierre Micaux, Claude Michel, Henri Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel Mœœur, Mmes Christiane Mora, Louise Moreau, MM. Paul Moreau, François Patriat, Régis Perbet, Paul Perrier, Jean Peuziat, Charles Pistre, Vincent Porell, Jean-Claude Portheault, Henri Prat, Paul Qulléa, Noël Ravassard, Jean Rigaud, Emile Roger, Victor Sablé, Tutaha Salmon, Jean-Pierre Santa Cruz, Georges Sarre, Gilbert Sénéa, Mme Odile Sicard, MM. André Soury, Yvon Tondon, Jean Valleix, Jean Valroff, Bruno Vennin, Joseph Vidal, Roland Vuillaume, Marcel Wacheux, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

Nomination de rapporteurs.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

M. Joseph Pinard a été nommé rapporteur du projet de loi modifiant les articles L. 417 et L. 418 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (n° 1326).

M. Louis Mouv'inet a été nommé rapporteur du projet de loi portant mise en œuvre de la directive du conseil des Communautés européennes du 14 février 1977 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'établissement (n° 1373).

M. Michel Coffineau a été nommé rapporteur du projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public (n° 1375).

Mme Colette Chaigneau a été nommée rapporteur du projet de loi sur l'enseignement de la danse (n° 1376).

M. Marcel Garrouste a été nommé rapporteur du projet de loi portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse (n° 1384).

Mme Muguette Jacquaint a été nommée rapporteur du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 82-108 du 30 janvier 1982 relative aux contrats de solidarité des collectivités locales (n° 1385).

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Jacques Floch a été nommé rapporteur du projet de loi portant aménagement en faveur des personnes handicapées des règles d'accès aux emplois publics (n° 1295).

M. Georges Labazée a été nommé rapporteur du projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général de fonctionnaires, du code des pensions civiles et militaires de retraite et du code de la santé publique (n° 1296).

COMMISSION DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES

M. Pierre Weisenhorn a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à autoriser l'utilisation de postes émetteurs-récepteurs dans la fréquence de 27 mégahertz (n° 1255).

M. Pierre Weisenhorn a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à la création de chambres régionales de métiers et de chambres régionales des professions libérales (n° 1350).

M. Pierre Weisenhorn a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à créer une taxe parafiscale sur les rejets de chlorures dans le Rhin et dans ses affluents (n° 1357).

M. Jean-Pierre Santa Cruz a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Pierre Santa Cruz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les dispositions de l'article 809-1 du code rural relatif à l'extension du statut du fermage aux ventes de récolte sur pied (n° 1362).

M. Kléber Haye a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Martin Malvy et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les seuils à partir desquels les constructions de magasins de commerce sont soumis à l'autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial (n° 1368).

M. Michel Lambert a été nommé rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Yves Le Drian et plusieurs de ses collègues sur la pêche sous-marine (n° 1369).

M. Henry Delisle a été nommé rapporteur du projet de loi relatif à la sécurité des consommateurs et modifiant diverses dispositions de la loi du 1^{er} août 1905 (n° 1377).

M. Robert de Caumont a été nommé rapporteur du projet de loi relatif aux enquêtes publiques (n° 1381).

QUESTION ORALE AVEC DEBAT

Défense nationale (politique de la défense).

4. — 3 avril 1983. — M. Michel Debré demande à M. le Premier ministre quelles dispositions compte prendre le Gouvernement pour qu'en conformité avec ses affirmations et l'intérêt national, les forces nucléaires françaises ne soient d'aucune façon concernées par les négociations entre les puissances américaine et soviétique.

QUESTIONS ORALES SANS DEBAT

Voirie (routes).

324. — 3 avril 1983. — M. Joseph-Henri Maujôan du Gasset rappelle à M. le ministre des transports quelques chiffres : de 1972 à 1981, 871 accidents dont 157 mortels, 183 tués et 1 433 blessés. Tel est le dramatique score de la nationale 137, Nantes—Rennes. Malgré quelques tronçons réalisés ou en voie de l'être, cet axe est loin d'être terminé. Cela, alors que son importance n'est pas à démontrer : lien entre trois villes importantes Saint-Malo—Rennes—Nantes. Lien entre deux régions de programme : Bretagne et Pays-de-Loire. Elément d'un tronçon de la rocade Nord—Manche—Atlantique, dite « route des Estuaires ». Route reliant la frontière belge par l'A 1, Amlens—Le Havre—Rouen à Tancarville—Caen—Avranches—Rennes—Nantes—La Rochelle—Bordeaux—Hendaye et l'Espagne. Il lui demande s'il peut faire le point actuel de ce dossier.

Communautés européennes (système monétaire européen).

325. — 3 avril 1983. — Depuis le mois de mai 1981, la France a été obligée de dévaluer le franc à trois reprises. Outre les conséquences au plan national de ces dévaluations (en particulier du point de vue de la confiance des Français dans les choix économiques et politiques du Gouvernement), M. Pierre-Bernard Cousté demande à M. le ministre de l'économie, des finances et du budget s'il ne pense pas que ces fréquents « aménagements » du S.M.E. risquent de nuire à sa crédibilité et si les divergences politiques entre les états membres de la Communauté n'empêchent pas le S.M.E. de jouer son rôle de stabilisateur monétaire. Il souhaiterait savoir si la France entend faire en sorte que soit réalisée une convergence au niveau européen des conceptions économiques et politiques, et que soit redéfini le rôle majeur des taux d'intérêt dans la politique économique et monétaire communautaire.

Politique économique et sociale (généralités).

326. — 3 avril 1983. — M. Pierre-Bernard Cousté appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et du budget sur le rapport B.E.R.I. (Business Environment Risk Index), qui établit, trois fois par an, une cotation actualisée du risque à l'investissement pour l'homme d'affaires étranger dans quarante-huit pays du monde. Or, selon ce rapport, la France se situe au 24^e rang des 48 pays étudiés, après la Malaisie, la Corée du Sud, le Venezuela, par exemple, et juste avant le Chili. C'est dire que la situation apparaît pour le moins inquiétante — d'autant que la France est classée au deuxième rang cette fois, juste après le Mexique, des

pays dont le climat d'affaires a tendance à se dégrader. Il lui demande ce qu'il pense de cette analyse, s'il peut la confirmer ou l'infirmier, et quelle politique il va suivre pour restaurer un climat de confiance gravement altéré.

Logement (habitations à loyer modéré).

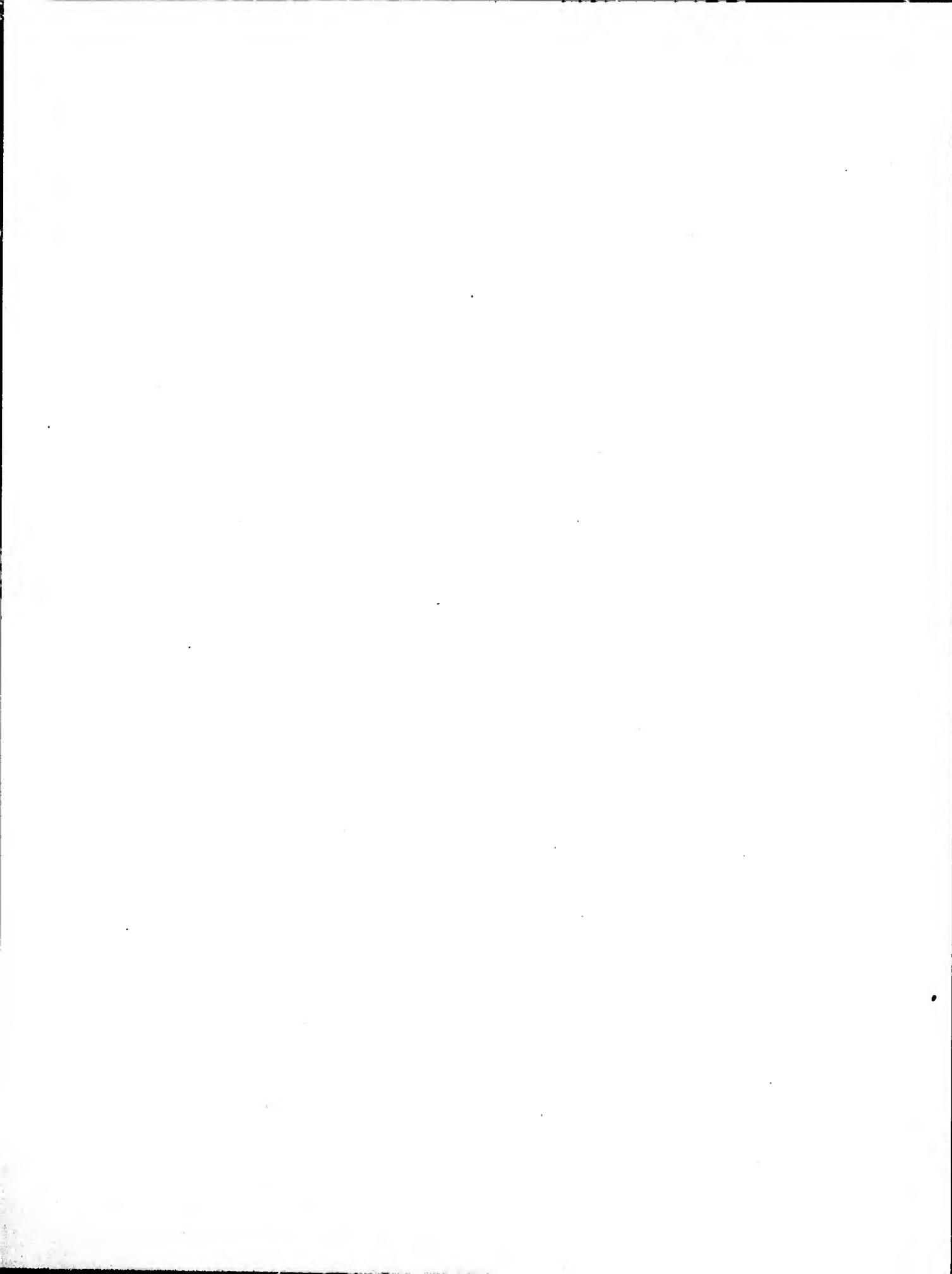
327. — 3 avril 1983. — M. Michel Debré demande à M. le ministre de l'urbanisme et du logement s'il estime conforme à la Constitution et aux lois de la République qu'un office public municipal d'habitations à loyer modéré limite la location d'un de ses appartements : 1^o aux candidats de nationalité française métropolitaine — excluant ainsi les Français d'outre-mer ; 2^o aux familles ayant un enfant au maximum — excluant ainsi les jeunes couples voulant deux ou trois enfants. Il lui demande, dans l'affirmative, quelles justifications peuvent être avancées et, dans la négative, quelles sanctions peuvent être envisagées.

Impôts locaux (redevances des mines).

328. — 3 avril 1983. — M. Joseph-Henri Maujôan du Gasset expose à M. le ministre de l'industrie et de la recherche, qu'à plusieurs reprises (Assemblée nationale, séances du 4 mai 1979 et 30 novembre 1979), il avait attiré l'attention des gouvernements précédents sur les modalités de répartition des redevances minières ; redevances qui, pour les activités minières, remplacent, au bénéfice des collectivités locales et aux termes des dispositions du code général des impôts (annexe II, article 312), la taxe professionnelle (anciennement patente) versée par les entreprises. Or, il faut constater que cette modalité de répartition n'est pas normale. En effet, le gros de la redevance, à savoir la fraction de 55 p. 100, va dans un fonds commun national pour être répartie, ensuite, sur tout le territoire. Comme il a eu l'occasion de le dire, cette réglementation, qui remonte à l'époque napoléonienne, s'expliquait par le fait qu'une arrivée de main-d'œuvre entraînait des problèmes d'hébergements aux collectivités locales (la fameuse loi Loucheur est postérieure à la Première guerre mondiale). Du reste, dans la réponse faite à la question orale du 30 novembre 1979 (J.O., p. 11054, paragraphe 2), le secrétaire d'Etat chargé de la petite et moyenne industrie avait déclaré : « Le mode actuel de répartition est complexe et a beaucoup vieilli. Le Gouvernement proposera donc en 1980, au Parlement, un nouveau mode de répartition, qui permettra en premier lieu d'accorder prioritairement aux collectivités locales du lieu d'exploitation le bénéfice de l'accroissement important de recettes engendrées par la revalorisation des taux ». Tenant, en outre, compte de l'esprit de la loi de décentralisation, il lui demande s'il n'envisage pas un projet de loi, ou toute autre initiative, allant dans le sens de la décentralisation des moyens accordés aux collectivités locales, dans le cadre des redevances minières, et donc un rajeunissement des modalités de répartition de cette redevance.

Automobiles et cycles (politique de l'automobile).

329. — 3 avril 1983. — Alors que des conflits télécommandés paralysent, ici et là, la production de certaines usines d'automobiles, les deux plus importants constructeurs mondiaux, General Motor et Toyota, viennent de conclure un accord de coopération. En présence d'une telle situation, M. Vincent Ansquer demande à M. le ministre de l'industrie et de la recherche quelle est la stratégie que le Gouvernement entend suivre, en liaison avec les firmes françaises et européennes, pour maintenir la France dans le peloton de tête des pays constructeurs d'automobiles.



ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER	DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15. Téléphone { Renseignements : 575-62-31 Administration : 578-61-39 TÉLEX 201176 F DIRJO-PARIS
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.	
Assemblée nationale :				
Débats :				
03	Compte rendu	91	361	{ Renseignements : 575-62-31 Administration : 578-61-39
33	Questions	91	361	
Documents :				
07	Série ordinaire	506	946	{ Renseignements : 575-62-31 Administration : 578-61-39 TÉLEX 201176 F DIRJO-PARIS
27	Série budgétaire	162	224	
Sénat :				
05	Débats	110	270	{ Renseignements : 575-62-31 Administration : 578-61-39 TÉLEX 201176 F DIRJO-PARIS
09	Documents	506	914	
N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.				
Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.				

Prix du numéro : 2 F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)